

« Diagnostic et enjeux » Charte Forestière de territoire du Pays des Cévennes

Phase 1 de l'étude d'élaboration de la Charte

Mars 2008

Syndicat mixte du Pays des Cévennes

Sommaire

- Charte Forestière de Territoire: Quèsaco?
- Le Pays des Cévennes
- Un territoire aux paysages multiples
- Une forêt riche et protégée
- Activités et usages de la forêt du Pays des Cévennes
- Deux exemples d'actions et d'acteurs en forêt du Pays Cévennes
- · Perceptions et attentes des acteurs du territoire
- Offre et demande autour de la forêt
- Enjeux du territoire
- Poursuite de l'élaboration de la CFT du Pays des Cévennes.

Charte Forestière de Territoire : Quèsaco ?

nagement et de développement

durable des territoires qui permet d'insérer les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel (Loi forestière de 2001 et l'art. L12 du Code Forestier).

La CFT est un outil d'amé- EPCI et communes du Pays des Cévennes.

(Pays des Cévennes, IGN)



Tous les acteurs de la forêt sont donc invités à participer à son élaboration.

> Une CFT se construit en trois phases :

- Etat des lieux/ diagnostic
- Orientations stratégiques
- Programme d'actions en faveur de la forêt et du territoire.

Une Charte Forestière de Territoire vise à :

- susciter une réflexion au niveau d'un territoire pertinent pour analyser la place de la forêt et du bois au sein de ce territoire,
- élaborer un projet partagé faisant de la forêt et du bois, un atout de développement local

Au 1er octobre 2006, il existait 77 CFT au niveau national recouvrant plus de 15% des forêts françaises .

La concertation est le maître mot de cette démarche. Une CFT repose sur le principe de volontariat.

La CFT du Pays des Cévennes a débuté en juillet 2007 et le présent bulletin est la synthèse du diagnostic réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.









Projet en synergie avec le SCoT du Pays des Cévennes, l' Agenda 21 de la Vallée du Galeizon et le projet de dévelop pement du Pays.

Le Pays des Cévennes

Le Pays des Cévennes regroupe 117 communes à cheval entre Gard et Lozère soit 177 000 hectares envi-

Créé en 2004, le Pays est un syndicat mixte rassemblant 13 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communautés de Communes, Communauté d'Agglomération)) et deux communes pour un total de 145 000 habitants regroupés à 60% dans l'agglomération alésienne.

Plus de 100 000 hectares d'espaces forestiers couvrent ce territoire, ce qui en fait l'un des Pavs les plus forestiers de l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon.

On retiendra que la forêt constitue un atout majeur pour ce territoire. Les cévenols ont anciennement développé une véritable culture de l'arbre (châtaignier ou arbre à pain...).



<u>Les résineux, essences à enjeux en Pays des Cévennes.</u> Atlas des Paysages du Languedoc Roussillon, DIREN LR, Agence **Folla Gautier**





Vaques successives de serres caractéristiques des Cévennes ici perçues depuis la RD 35 à l'est de la Montagne du Bougès.

Atlas des Paysages du Languedoc Roussillon, DIREN LR, Agence Folla

« La Charte Forestière de Territoire a pour vocation la gestion durable, la protection et le développement des espaces agro-sylvopastoraux du Pays



Le maintien des paysages ouverts est un enjeu écologique de grande importance. Atlas des Paysages du Languedoc Roussillon, DIREN LR, Agence Folla Gautier



L'unité de sciage de Cocurès est la plus importante des Hautes Cévennes.

CRPF Languedoc Roussillon, SRGS.

Un territoire aux paysages multiples

Le territoire de la CFT est constitué d'une grande diversité d'entités géographiques liées aux conditions naturelles (topographie, climat...) et aux « civilisations » qui s'y sont succédées. Ces grandes entités se retrouvent dans le découpage en « régions forestières » proposé par l'IFN:

Les paysages des Hautes Cévennes (16% du territoire) se caractérisent par des grands espaces d'altitude (Mont Lozère et Bougès) composés de prairies, pâtures et landes. Aujourd'hui on observe en matière forestière une fermeture des espaces ouverts et une densification des forêts existantes.

La région des Basses Cévennes (40%) est localisée sur les territoires de l'exbassin minier et de l'Agglomération d'Alès. Le paysage se dessine en pentes raides, vallées profondes et plaines. Les activités humaines v ont faconnées la forêt avec le pin maritime (mines) envahissant paysages et autres espèces et les châtaigneraies à fruit évoluant aujourd'hui vers des formations forestières (taillis)

Cette région constitue de plus la principale entité urbaine du Pays.

En contrebas des pentes cévenoles, la région des Garrigues occupe près de 44% du territoire. Elles sont principalement agricoles, le chêne vert est nettement dominant notamment autour du Mont Bouquet mais les chênes pubescent et kermès boisent aussi ces plateaux calcaires.

La présence du Parc patrimoine naturel et culturel

National des Cévennes sur une partie du Pays des Cévennes est un véritable atout pour la préservation du

Le patrimoine culturel est aussi à prendre en compte et des mesures de protection jalonnent le territoire comme l'inscription des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial du l'UNESCO ou la préservations d'espaces par la mise en place de sites classés et inscrits.

La richesse naturelle et culturelle du Pays est donc un enjeu majeur de sauvegarde et de mise en valeur.

Un forêt riche et protégée

Dans le Pays des Cévennes, la forêt est riche d'essences variées : les feuillus sont majoritaires dans les peuplements (56.000ha). A euxseuls ils couvrent plus de 31% de la surface totale du Pays: châtaigniers, chênes, hêtres

Les résineux couvrent plus de 15% des surface forestière: pin maritime, sylvestre et laricio, douglas, cèdre

Entre les deux, les peuplements mixtes couvrent près de 29000 hectares soit environ 30% des surfaces forestières

Le territoire de la CFT présente une valeur patrimoniale écologique tout à fait remarquable, notamment dans la partie cévenole (importance des ZNIEFF, ZICO et des zones Natura 2000, Parc National) qu'il convient d'intégrer systématiquement dans le cadre des actions qui pourront être entreprises.

Activités et usages de la forêt du Pays des Cévennes

Les espaces forestiers cévenols sont susceptibles d'être mis en valeur à plusieurs titres: non seulement pour la production de bois (bois d'œuvre, d'industrie, énergie...) mais également pour la valorisation paysagère, la prévention contre les incendies de forêt, la cueillette (châtaignes, champignons...) valorisation agricole la (pastoralisme, agroforesterie...), l'aménagement cynégétique, l'accueil du public/ activités de loisirs, la gestion

de l'eau et du carbone.

La « multifonctionnalité » qui en résulte est une des principales difficultés techniques à laquelle se heurtent les gestionnaires lorsqu'ils souhaitent valoriser les espaces forestiers.

Une autre difficulté reste la maîtrise foncière. La forêt cévenole est en majorité privée et morcelée. Les forêt privées dominent (70%) et se localisent principalement sur les Basses-Cévennes. Plus de 16 000

propriétaires forestiers sont répertoriés au cadastre, il y en a certainement plus en réalité. On note une propriété forestière moyenne de 3.35 hectares en forêts privées et 140.30ha en forêts publiques.

Enfin, il existe un déficit de gestion en forêt privée entraînant une forêt de plus en plus dégradée et un risque incendie accentué.

Deux exemples d'actions et d'acteurs en forêt du Pays Cévennes

Le risque incendie est une - Rechercher des modes de syl- Ces entreprises ont des atouts contrainte majeure exprimée viculture adaptée, par les acteurs. En effet, la zone cévenole présente un risque sévère et cumule les handicaps (relief, peuplements denses de ves résineux ...). La sous-gestion du forestières. territoire amplifie le risque malgré un réseau de surveillance et de lutte performant qu'il convient de maintenir.

Au-delà des mesures préventives de Défense Incendie, la Charte peut agir en dynamisant la gestion forestière autour de 3 axes:

- Participer à l'amélioration nécessaire des infrastructures,
- Impulser des actions alternatiagronotamment

Cette gestion forestière pourrait Ainsi, ces acteurs attendent de filière est composée d'entreprises familiales, généralement de moins de 20 salariés et implantées depuis plusieurs décennies. Leur activité principale est orientée soit vers la production de charpentes soit vers la production de palettes.

non négligeables comme la forte réactivité et le travail de qualité. Mais le marché est en difficulté notamment en raison de la faible qualité des bois et des difficultés d'accès.

notamment passer par la mobi- la Charte une coordination enlisation de la filière bois. Cette tre les acteurs de la 1ère et de la 2nde transformation du bois. une affirmation politique à encourager la filière, la mobilisation de tous les acteurs et notamment les propriétaires forestiers privés , le développement de la demande et de nouveaux débouchés...



Le débroussaillement en bordure des pistes permet de prévenir les incendies. CRPF Languedoc Roussillon, SRGS.



Perception et attentes des acteurs du territoire

réalisée auprès des acteurs du forêt se caractérise par : territoire : élus, acteurs économiques, institutionnels, repré- précieuse sentants des propriétaires... Des questionnaires ont été en- tion voyés aux communes, à 122 - un risque d'incendie majeur entreprises et à 1036 propriétaires.

Il est ressorti une perception - une forêt de plus en plus fréde la forêt commune en de quentée mais abandonnée dans bois nombreux points:

- un patrimoine naturel et culturel fort,
- une richesse biologique,
- des contraintes physiques, lisme à relancer. d'accessibilité
- un enrésinement et une banalisation des paysages
- une forêt en mauvaise état.

- la reconnaissance d'une forêt attendent de la CFT :
- une forte volonté de préserva-
- un manque de culture fores- l'incitation à la gestion par les
- sa gestion
- une forêt privée dégradée
- une économie forestière à l'accueil du public en forêt développer et le sylvopastora- - la recherche de nouveaux mo-

Une série d'interviews a été La relation des hommes à la Face à ce constat, les élus intercommunaux interviewés

- une plus grande maîtrise foncière
- une complémentarité des activités forestières et agricoles
- propriétaires privés
- le développement de la filière
- la sensibilisation à la protection du milieu
- des de gestion pour la Défense Incendie

La filière bois est à structurer et à valoriser, pour une meilleure gestion de la forêt. FCBA, ©

« Il importe que le territoire retrouve rapidement une attractivité qui passe par une requalification et une revitalisation de ses espaces et des moyens de productions et de développement ».

Offres et demandes autour de la forêt

La demande de biens et servi- L'offre de biens et de serviharmonisation des différentes du monde de la recherche). pratiques, usages et activités en II est important pour les proforêt...

ces produits par la forêt a fait ces fournis par la forêt a été l'objet d'un travail d'enquête appréhendée à travers un auprès des différents acteurs. questionnement (propriétaires La demande est multiple : vo- forestiers privés) ainsi que par lonté de préservation du patri- la mise en place de groupes de moine, règlement des problè- travail (agriculteurs et reprémes de desserte forestière, sentant du monde agricole ; réduction du risque incendie, représentants des usagers et

> priétaires de mieux contrôler les activités en forêt, de mieux respecter le milieu et la propriété.

Les agriculteurs ont une contribution méconnue qui mérite-

rait d'être intégrée dans des actions de développement collectives

Les lieux de rencontre entre l'offre et la demande sont encore relativement limités. La plupart des acteurs intervenant dans un secteur géographique déterminés sont peu en relation avec les autres.

De même les usagers s'approprient les lieux de pratiques sans être en contact avec les propriétaires. Des conflits d'usage peuvent poindre localement.



La sensibilisation à la protection du milieu est une étape nécessaire au respect de ces espaces.

CRPF Languedoc Roussillon, SRGS.

Enjeux du territoire

Le diagnostic a permis de mettre en exergue 9 problématiaues du territoire:

- 1. Amélioration de la ressource locale en bois et des conditions de sa mobilisation
- 2. Exploitation du bois et des produits de la forêt
- 3. Emploi, formation, qualification de la main d'œuvre
- 4. Redéploiement des activités agricoles en relation avec la forêt
- 5. Renforcement de l'attractivité du territoire
- 6. Protection/valorisation du patrimoine
- 7. Accueil du public
- 8. Protection contre les risques feux de forêt et autres
- 9. Communication, information

3 enjeux fondamentaux sem- 2. Garantir une activité soblent se dessiner pour ce territoire:

1. Requalifier le massif des Cévennes et rendre le territoire durablement actif

Synergie avec les autres projets (SCoT, Agenda 21...)

Cohésion sociale tout au long de l'année en relation avec la forêt

Encourager la gestion de leur forêt par les propriétaires pri-

Améliorer la formation des actifs de la filière bois

Assurer la promotion des biens et des services,

Informer, sensibiliser, communiauer

cioéconomique durable, adaptée au territoire et respectant ses valeurs intrinsèques

Aménagement harmonieux du territoire

Préservation de l'environnement

Diversité des activités économiques et des valorisations des espaces forestiers

Valorisation des savoir-faire locaux et de la pluriactivité, création d'emplois pérennes

3. Conforter la filière bois à l'échelle locale par l'organisation, la diversification et la sécurisation des moyens de production et des débouchés

Poursuite de l'élaboration de la CFT du Pays des Cévennes : déroulement, méthodologie, calendrier

de gérer, protéger, exploiter et valoriser durablement la forêt s'est traduite par la volonté de lancer une démarche de Charte Forestière de Territoire. Pour ce faire, le Pays des Cévennes a confié l'élaboration de la Charte à un groupement de bureaux d'études composé de :

- La Société du Canal de Provence
- L'Office National des Forêts du Gard
- Le Centre Régional de la Propriété Forestière Languedoc - Roussillon
- La Chambre d'agriculture du Gard.

L'étude se déroule en 3 phases:

- Juillet à mars 2008
- « programme d'actions ».

L'ambition d'un noyau d'élu La phase 1 « Diagnostic et enjeux du territoire » a permis de rencontrer nombre d'acteurs par la réalisation d'interviews, de questionnaires et de groupes de travail.

> L'objectif était de recueillir les avis, attentes et remarques sur les atouts/ contraintes du territoire, sur les biens et services que peut rendre la forêt, ainsi que sur les actions à envisager. Un diagnostic objectif de la forêt du Pays des Cévennes, de ses peuplements, ses paysages mais aussi ses structures de gestion... complètent la vision des acteurs.

Le présent bulletin est une synthèse des résultats de cette phase.

Pour la phase2 : « Orientations et stratégies forestières », des groupes de travail géographiques vont être constitués avec la tenue de réunions au plus près des acteurs et de leurs problématiques.

Ces groupes travailleront avec la même méthodologie et le même cadrage sur la base des 9 problématiques et des enjeux du territoire identifiés en phase 1.

Les élus et autres acteurs du territoire seront invités à hiérarchiser les problématiques, à les reformuler afin de dégager les orientations futures de la Charte.

- 4 groupes vont se mettre en place avant l'été 2008 sur les secteurs suivants:
- 1. Hautes Cévennes 2. Garrigues
- 3. Basses Cévennes 4. Vallée de la Cèze

« diagnostic et enjeux » :

- « orientations stratégiques »



Syndicat mixte du Pays des Cévennes

BP 50089 30102 ALES CEDEX

Téléphone: 04 66 55 84 00 Télécopie: 04 66 55 84 09

Messagerie: l.carbonel@payscevennes.fr

Contact : Laurent Carbonel, chargé de mission du Pays

www.payscevennes.fr

« Au fil des siècles et d'une histoire mouvementée un pays s'est forgé par le travail de l'homme autour de valeurs fortes qui ont fondées un mode de vie, une identité cévenole. » Stevenson, 1878



Atlas des Paysages du Lan-

Agence Folla Gautier

guedoc Roussillon, DIREN LR,